Certifié Conforme

- COMPTE DE RESULTAT -

ABM MOTORS

du 01/01/2022 au 31/12/2022

			Total	N-1
Produits d'exploitation	**France**	**Export**		
Ventes de marchandises	588 897	159 750	748 647	543 133
Production vendue - biens				
Production vendue - services	22 840		22 840	15 909
Chiffre d'affaires net	**611 737**	**159 750**	**771 487**	**559 042**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits			301	1
Total des produits d'exploitation I (1)			**771 788**	**559 042**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			768 338	518 248
Variation de stock (marchandises)			-99 251	-56 169
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3)			82 730	82 003
Impôts, taxes et versements assimilés			3 562	2 101
Salaires et traitements			12 318	10 630
Charges sociales			4 523	4 527
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amort...			5 561	3 639
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux provi...				
Dotations d'exploitations sur actif circulant : dotations aux prov...				
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux p...				
Autres charges			5	9
Total des charges d'exploitations II (2)			**777 788**	**564 988**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			**-5 999**	**-5 945**
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée III				
Perte supportée ou bénéfice transféré IV				
Produits Financiers				
Produits financiers de participations (5)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo...				
Autres intérêts et produits assimilés (5)				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)				

Certifié Conforme

- COMPTE DE RESULTAT -

ABM MOTORS

du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Total	N-1
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées (6)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)		
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)		
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	**-5 999**	**-5 945**
Produits Exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		150
Produits exceptionnels sur opérations en capital		300
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits Exceptionnels V		450
Charges Exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	80	90
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		288
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles VI	80	378
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)	**-80**	**72**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
BENEFICE OU PERTE	**-6 079**	**-5 873**
Renvois:		
(1) Dont Produits d'exploitation sur exercices antérieurs :		
(2) Dont charges d'exploitations sur exercices antérieurs :		
(3) Dont crédit-bail mobilier :		
(3) Dont crédit-bail immobilier :		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées :		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées :		

Certifié Conforme

- BILAN ACTIF -

ABM MOTORS

du 01/01/2022 au 31/12/2022

	N			N-1
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles (1)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	16 348	8 556	7 792	8 803
Autres immobilisations corporelles	14 111	3 758	10 353	6 291
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participation evaluées selon méthode équivalence				
Autre participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**30 474**	**12 314**	**18 160**	**15 109**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	223 410		223 410	124 159
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	35 400		35 400	24 790
Autres créances	34 889		34 889	5 249
Capital souscrit et appelé, non versé				
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	13 400		13 400	48 242
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	678		678	444
Frais d'émissions d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**307 777**		**307 777**	**202 885**
TOTAL ACTIF GENERAL	**338 251**	**12 314**	**325 937**	**217 994**

Renvois:

(1) Dont droit au bail :

(2) Dont part à moins d'un an :

(3) Dont part à plus d'un an :

Certifié Conforme

- BILAN PASSIF -

ABM MOTORS

du 01/01/2022 au 31/12/2022

	N	N-1
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 1000)	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	100	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	10 963	16 936
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-6 079	-5 873
Situation Nette	**5 983**	**12 063**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**5 983**	**12 063**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
Fonds dédiés sur manuels affectés		
Fonds dédiés sur donations et legs		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissement de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)	205 871	147 275
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 692	11 020
Dettes fiscales et sociales	3 551	2 237
Dettes sur immobilisations et comptes rattachées		
Autres dettes	107 840	45 400
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**319 954**	**205 932**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	**325 937**	**217 994**
Renvois :		
(1) Dettes :		
à Plus d'un an		
à moins d'un an	319 954,00	205 932,00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :		
(3) Dont emprunts participatifs :		

ABM MOTORS
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 89 rue des Missionnaires , 69560 Sainte Colombe
830.322.897 RCS LYON

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2023

L'an deux-mille vingt trois,
Le trente Juin,
A neuf heures,

Monsieur Nabil HADJ HOUAOUI,
Associé unique de la société ABM MOTORS,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Nabil HADJ HOUAOUI, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Reprise des engagements souscrits pour le compte de la Société avant son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Il prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 6.079 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice	6 079 euros
Affectation au poste « Report à nouveau »	6 079 euros
Prélèvement sur le poste « Autres réserves »	-10 963 euros
Affectation au poste « Report à nouveau créditeur »	4 884 euros

NHH

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé entre la Société et l'associé unique Président, savoir :

- Prise en charge par la Société des frais de déplacement, missions, et représentations de Monsieur Nabil HADJ HOUAOUI, sur présentation des justificatifs, à hauteur de 5.871 euros,

- Existence d'un compte courant d'associé, pour Monsieur Nabil HADJ HOUAOUI, s'élevant à la clôture de l'exercice à la somme de 205.871 euros, sur lequel aucun intérêt n'a été servi.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique décide, conformément aux dispositions de l'article L. 210-6 du Code de commerce, de reprendre au compte de la Société tous les actes et engagements souscrits en son nom préalablement à son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Monsieur Nabil HADJ HOUAOUI,
Associé unique – Président

